

RCS : ROMANS Code greffe : 2602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00858 Numéro SIREN : 388 902 942 Nom ou dénomination : COEO
--

Ce dépôt a été enregistré le 28/11/2022 sous le numéro de dépôt B2022/014579

Désignation de l'entreprise SARL COEO				Néant ☐ *			
Adresse de l'entreprise 252 chemin de Félines 26150 MARNIGNAC-EN-DIOIS							
Numéro SIRET* 3 8 8 9 0 2 9 4 2 0 0 0 2 7							
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12				Durée de l'exercice précédent* 12			
				Exercice N clos le 30/09/2021			
ACTIF							
				Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010	012			
		Autres*	014	133	016	44	88
	Immobilisations corporelles*		028	5 395	030	2 980	2 414
	Immobilisations financières* (1)		040		042		
	Total I (5)		044	5 528	048	3 025	2 502
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	4 668	070		4 668
		Autres* (3)	072	809	074		809
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	41 956	086		41 956
	Charges constatées d'avance *		092		094		
	Total II		096	47 434	098		47 434
	Total général (I + II)		110	52 962	112	3 025	49 937
PASSIF							
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*			120		16 293	
	Écarts de réévaluation			124			
	Réserve légale			126		1 629	
	Réserves réglementées*			130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)			131		2	
	Report à nouveau			134			
	Résultat de l'exercice			136		14 520	
	Provisions réglementées			140			
	Total I			142		32 446	
	Provisions pour risques et charges			154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164		2 112	
	Fournisseurs et comptes rattachés*			166		3 196	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)			169	7 701	12 183	
	Produits constatés d'avance			174			
Total III			176		17 491		
Total général (I + II + III)			180		49 937		
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	COEO	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	292	CH DE FÉLINES	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

26150 MARNIGNAC

Certifié Conforme

Le 8 décembre 2021, le Gérant Associé a réuni à Malignac au Siège de la Société, l'Assemblée Générale - Est présent celui, représentant 100% du Capital.
Le Président expose et met à Disposition de l'Assemblée, Rapport de gestion, Compte de Résultat, Bilan, Annexes et textes des Résolutions, L'ordre du Jour étant :

1^{ère} Résolution : L'Assemblée Générale approuve les Comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2021 et donne Quittus au gérant
Résolution Adoptée

2^{ème} Résolution : L'Assemblée Générale affecte le Résultat de 14.520,86 € comme suit :
→ 14.520 € en Dividendes, soit 145,20 € par part,
→ 0,86 € en Autres Réserves.
Résolution Adoptée

3^{ème} Résolution : L'Assemblée Générale approuve la Rémunération du gérant, qui n'est élevée pour l'exercice à Néant. La Société prend à sa charge les charges sociales et facultatives de cette Rémunération, hors Remboursements de frais, soit 980 €, Zéro Cotisation facultative et la CSG pour Zéro.
Résolution Adoptée

4^{ème} Résolution : L'Assemblée Générale, pour répondre aux prescriptions de l'ART 2438 CGI, prend Acte des Sommes distribuées à titre de Dividendes pour les 3 exercices précédents : Exercice 2018 = 7000 €, Exercice 2019 = 15.990 €, Exercice 2020 = 10.755 €.
Résolution Adoptée

5^{ème} Résolution : L'Assemblée Générale approuve les opérations effectuées entre le gérant et la Société au titre de l'exercice écoulé telles que Résultant du Rapport Spécial des Conventions liées à l'Art 50 - loi du 25 Juin 1966 et spécifiquement le poste mise à Disposition de Locaux.
Résolution Adoptée

De tout ce que Dessus,
Il a été dressé le présent Procès-Verbal
Signé par l'Associé-Gérant

Certifié
Conforme
H. J.

C O E O
252 CH DE FÉLINES
26150 MALIGNAC

Certifié
Conforme
252 CH DE FÉLINES
26150 MALIGNAC

H. J.